

### A RETENIR

**Mildiou** : contaminations en cours - surveiller les foyers primaires

**Oïdium** : période encore à risque

**Tordeuses de la grappe** : rechercher les glomérules

### SOMMAIRE

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Prévision météo

Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE** : CRVI

**Rédacteur** : Gilles Salva



**Structures partenaires** :

CA2B, SCA UVIB, Domaine Comte Peraldi, Clos d'Orléa, Domaine Terra Vecchia, Clos Capitoro, Domaine d'Alzipratu, C.A.P.

**Directeur de publication** :

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

**Crédit photo** : CRVI de Corse,

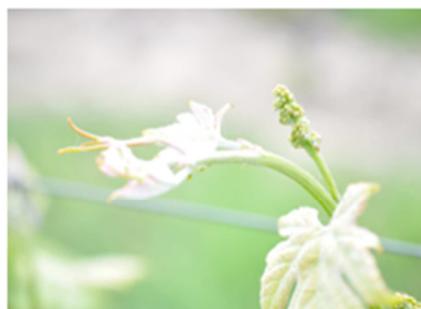


Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

### • STADES PHENOLOGIQUES

Les cépages précoces (Niellucciu, Biancu gentile...), sont dans la majorité des cas au stade phénologique H (boutons floraux séparés). Les cépages plus tardifs (dont le Vermentinu) sont plutôt autour du stade G (boutons floraux encore agglomérés).

Un ralentissement de croissance est observé.



Stade G « boutons floraux encore agglomérés »



Stade H « boutons floraux séparés »

### • MILDIOU

**Biologie** : *Plasmopara viticola* se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) sur feuilles mortes tombées au sol à l'automne. Suite à la germination des œufs, la dissémination se fait par éclaboussures lors d'épisodes pluvieux. L'inoculum ainsi projeté sur les organes herbacés les plus bas (pampres et feuilles à la base des ceps) provoque les contaminations primaires. Les premiers symptômes (« tache d'huile ») n'apparaissent qu'à l'issue d'une période d'incubation de 15 à 20 jours. Les infections secondaires ont lieu suite à la propagation des sporanges situés sur la face inférieure des feuilles et se fait par l'intermédiaire de la pluie et du vent.

**Observation** : Quelques nouveaux symptômes sur feuilles ont été observés :

- mercredi 02 mai sur Niellucciu à Ghisonaccia (stade H).
- jeudi 03 mai, sur pampres, également sur Niellucciu à Ghisonaccia.

Ces foyers sont issus des contaminations primaires dues aux pluies du 9 et 10 avril.

Les précipitations qui ont eu lieu en début de semaine (1 au 4 mai) ont provoqué de nouvelles contaminations primaires (ou secondaires sur foyers déclarés) qui devraient apparaître à partir du 20 mai.

→ Des observations régulières (en particulier au niveau des pampres et dans les zones humides) permettent de détecter l'apparition des premières taches. Restez vigilant !



Symptôme de mildiou "tache d'huile" sur feuille

**Évaluation du risque** : en augmentation, particulièrement fort en situation sensible (symptômes primaires avérés, foyers de 2017, cépages précoces, zones de bas-fonds...).



**Gestion du risque :**

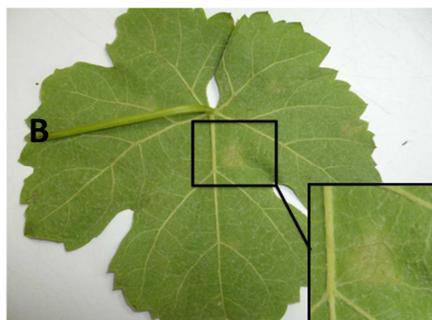
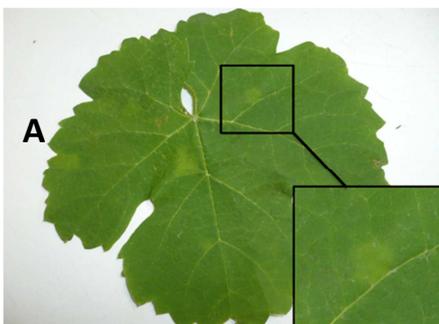
- Epamprage précoce pour supprimer les organes verts à proximité du sol,
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol afin de diminuer les foyers primaires (plantules) et éviter les remontées humides dans les ceps,
- Drainage du sol pour limiter les flaques et donc réduire le risque de contaminations primaires,
- Limiter l'entassement de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) afin de réduire l'humidité potentielle.

• **OÏDIUM**

**Biologie** : *Erysiphe necator* se conserve en hiver dans les bourgeons latents, dans l'écorce du cep ainsi que sur les organes attaqués l'année précédente. Ce champignon fait son apparition à des températures comprises entre 25°C et 28°C et une humidité de l'air comprise entre 40% et 100%. Il contamine les organes herbacés de la vigne suite à des événements pluvieux ou venteux, et laisse apparaître les symptômes suivants sur feuille :

- Face supérieure, une décoloration jaune d'aspect huileux (ne pas confondre avec le mildiou) et un feutrage blanc à gris,
- Face inférieure, un noircissement des nervures et une couche de poussière blanche à grise plus ou moins dense.

Il est également possible d'apercevoir sur les jeunes pousses un ralentissement de la croissance ainsi qu'une crispation des feuilles, on parle alors de forme « drapeau ».

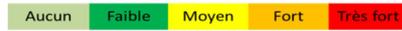


Source : ephytia.inra

Taches huileuses face supérieure (A), noircissement des nervures secondaires face inférieure (B) et forme « drapeau » (C)

**Observation** : De rares symptômes d'oïdium sur feuilles ont été identifiés mercredi 02 mai, à Ghisonaccia, sur une parcelle Sciaccarellu sur la côte orientale.

**Evaluation du risque** : moyen sur cépages peu sensibles, localement fort sur les parcelles habituellement atteintes.



**Gestion du risque :**

- Limiter l'entassement de végétation (palissage, ébourgeonnage, effeuillage) afin de favoriser l'aération de la zone de grappes et d'améliorer la couverture des fongicides lors des traitements.
- Maîtriser la vigueur de la vigne (limiter les apports azotés, pratiquer l'enherbement).

• **VERS DE LA GRAPPE**

**Biologie** : Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylis. L'Eudémis (*Lobesia botrana*) hiverne sous forme de chrysalide sur les feuilles tombées au sol. Au printemps, les adultes sortent. Après fécondation, la ponte a lieu sur les bractées des inflorescences. A ce stade, il faut environ 15 jours pour que les œufs éclosent et donnent lieu à des larves. Après un stade « baladeur » (2 semaines), ces larves s'attaquent aux boutons floraux, formant des glomérules. A la fin de leur développement, les chenilles se chrysalident. Suite à cette diapause, de nouveaux adultes apparaissent et donnent naissance à un nouveau cycle. 3 à 4 générations par an se succèdent dans l'année.

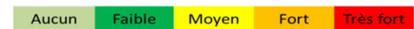
Quant à la Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*), elle donne lieu à seulement 2 à 3 générations par an.

**Modélisation** : Les éclosions d'Eudémis ont dû débuter entre le 15 et le 25 avril. Les premières larves âgées (L3) doivent être déjà visibles en secteurs précoces, et à partir de la semaine prochaine en situation plus tardive.

**Observation** : Des captures d'Eudémis ont toujours lieu. Mais aucune ponte ou larve n'a été signalée.

Il est nécessaire de rechercher les glomérules dès à présent, particulièrement dans les parcelles atteintes en 2017.

**Evaluation du risque** : nul à faible dans la majorité des cas.



**Gestion du risque : la confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

A noter que certains auxiliaires, tels que **les trichogrammes**, sont capables de parasiter les œufs des tordeuses de la grappe.

**PREVISION METEO** (Source Météo France)

	Lundi 7 mai	Mardi 8 mai	Mercredi 9 mai	Jeudi 10 mai	Vendredi 11 mai	Samedi 12 mai	Dimanche 13 mai
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Eclaircies sur les côtes ; temps instable et orageux sur le relief		Peu de changement ; vent d'Ouest modéré à assez fort	Temps plus ensoleillé sur le littoral ; légère hausse des températures ;		Pédominance d'un temps ensoleillé ; vent d'Ouest modéré à assez fort	

Pour jeudi et vendredi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5 ; pour samedi et dimanche, il est de 2 sur 5.

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cité ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION** : Une nouvelle liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques est parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).
  - <http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

### *Xylella fastidiosa*

*Xylella fastidiosa* peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

**En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque.** La sous-espèce identifiée est *fastidiosa*, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux Etats-Unis. A ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur *Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera*. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.